

COLLECTIF des CITOYENS de MAYOTTE

Lundi 24 juin 2024

Jusqu'où ira la barbarie à Mayotte ?

Le Collectif des Citoyens de Mayotte loi 1901 tient à dire son indignation face à la barbarie qui après s'en être pris :

- **aux civils innocents**, entre autres, C. Brousset en 2016 ;
- **à la justice** par le viol d'une juge (2007)
- **à l'administration française** par, entre autres, l'incendie de la mairie de Koungou en septembre 2021 et l'incendie du véhicule du maire de Ouangani et celui de sa femme en octobre 2021 ; le saccage des locaux de la police municipale de Dembèni et leur véhicule en août 2023 ;
- **et même jusqu'à la démocratie** elle-même par la déstabilisation de la campagne électorale de 2020 en agressant sauvagement un des candidats en pleine période de campagne électorale dans la commune de Dembèni.

Aujourd'hui, la barbarie continue sa sombre entreprise qui consiste à ramener Mayotte dans l'obscurité, par l'attaque méthodique, méticuleuse et sauvage d'un des plus anciens collèges de Mayotte, le collège Bakari Kusu à Dzoumogné.

Nous sommes nombreux à y avoir fait notre scolarité depuis sa construction dans les années 80. Patrimoine historique de Mayotte à plus d'un titre, ce collège à l'architecture particulière à dominante de bois, a été construit à l'emplacement de l'ancienne usine sucrière.

Depuis sa date d'ouverture en 1987, le collège Bakari Kusu a vu de nombreuses générations parmi la population du nord, commencer leur adolescence dans cet établissement entre apprentissages, émancipation, amourettes et amitiés élargies car jusqu'au milieu des années 1990, ce collège regroupaient tous les élèves du nord de Mayotte (de Mtsangamouji à Bouyouni), l'occasion de faire de nombreuses rencontres.

La population de Bandraboua regrette profondément la récente décision du rectorat, dans sa logique de densification, de scolariser nos enfants au collège de Mtsamboro pour laisser toujours plus de place à l'expansionniste commune de Koungou. Une décision qui ne laisse aucune chance à nos enfants de

fréquenter ce lieu chargé d'histoire ; ce lieu qu'ont fréquenté leurs parents avant eux ; ce lieu qui, à l'époque était magique dans la mesure où il nous faisait réellement prendre conscience que nous avions grandi, dans une ambiance détendue de par son architecture particulière et le nombre réduit d'élèves qui permettait encore l'époque.

Mais voilà qu'hier, dimanche 23 juin 2024, la barbarie a décidé de poursuivre son projet sombre d'annihiler Mayotte en incendiant ce patrimoine historique, ce lieu où nos enfants sont censés poursuivre leur éducation pour apprendre à être libre.

Le Collectif des Citoyens de Mayotte loi 1901 dit toute sa compassion à la communauté éducative, et surtout aux nombreux élèves qui, en cette période d'examens devraient pouvoir travailler loin de ces tourments. Nous dénonçons cette rupture d'égalité entre les élèves de France car ailleurs, les élèves français ne subissent pas le même stress, les mêmes tourments et la même angoisse que nos enfants à Mayotte. Nous condamnons ces violences perpétrées une fois de plus en pleine période d'examens et de campagne électorale et espérons que la lumière sera faite sur cette affaire.

Le président,

Fatihou IBRAHIME